

GAZIFÈRE INC.
DÉTAIL DES DÉPENSES EN CAPITAL CAUSE 2005, CAUSE 2015, 2015 (4+8) ET CAUSE 2016
ANALYSE DES ÉCARTS
CAUSE TARIFAIRE 2016

1 Variation 2015 (4+8) vs Cause 2015

Dans le cadre de la relocalisation d'un poste de mesurage se trouvant trop près de la route, l'achat d'une parcelle de terrain s'avère nécessaire.	70.0	
<u>Postes de mesurage</u>		
Déplacement de 5 régulateurs de l'intérieur vers l'extérieur, pour des raisons de sécurité. Remplacement des stations dans le cadre régulier des affaires afin de maintenir l'intégrité et la fiabilité et remplacement de la station chez un client industriel afin de réduire le gaz perdu.	575.0	
<u>Branchements d'immeubles</u>		
2015 représente l'année de renouvellement de notre contrat avec notre entrepreneur principal. Or, dans ce renouvellement de contrat (qui se fait en même temps que Enbridge Gas Distribution et qui le négocie autant pour Gazifère que pour EGD), une hausse importante de certains travaux a été intégrée. Ces contrats sont revus aux 5 ans. Pendant la période de 5 ans, une formule d'inflation est en place, c'est donc au moment de la renégociation que des variations plus importantes peuvent se produire.	375.0	
Augmentation du nombre de services nécessaires suite à la mise à jour des additions de clients pour la projection 2015.	115.0	
Utilisation de la méthode hydro-excavation plus fréquente et nécessaire pour des raisons de sécurité, et ce plus particulièrement où des utilités souterraines sont présentes et également lors d'excavation au courant de l'hiver.	54.0	
Coût relatif à l'année 2014 et enregistré qu'en 2015 dû un ajustement de prix du contracteur pour l'année 2014 et comptabilisé qu'après la fermeture de l'exercice financier 2014	<u>125.0</u>	669.0
<u>Conduites principales</u>		
Les déplacements de certains régulateurs de l'intérieur vers l'extérieur ont engendrés également des travaux aux conduites principales.	309.0	
<u>Compteurs</u>		
Lors de la projection, le nombre de gros compteurs nécessaire pour les inspections gouvernementales a diminué	(33.0)	
<u>Équipements informatiques</u>		
Poste 490 : L'écart principal provient de la situation suivante : suite à l'entrée de Maximo (logiciel de gestion des travaux), il y a eu report de remplacement des ordinateurs portables des techniciens qui sont à la fin de leur vie utile (4 ans)	(62.5)	
Poste 491 CIS : Un investissement de 75 000\$ a été requis pour modifier CIS afin d'assurer une cohésion entre les deux systèmes (CIS / Maximo). De plus, un montant de 50 000 \$ s'ajoute en 2015 qui était planifié en 2014 suite à un retard dans la mise en place de la version 4 de CIS.	137.0	
<u>Autres</u>	76.8	<u><u>1,741.3</u></u>

2 Variation Cause 2016 vs 2015 (4+8)

Achat d'une parcelle de terrain non récurrent	(70.0)	
Déplacement de 5 postes de mesurage et remplacement de station non récurrents	(575.0)	
Impact de la variation des additions clients et inflation des coûts pour 2016 (branchement d'immeubles)	162.6	
Impact de la variation des additions clients et inflation des coûts pour 2016 (compteurs)	27.5	
Remplacement de 5 véhicules datant de 2006 et 2007 (impact matériel roulant)	205	
Poste 490 : L'écart s'explique par le remplacement des ordinateurs portables des techniciens et par l'ajout d'achat étant donné le nombre plus élevés de techniciens.	109.5	
Poste 491 : Autres logiciels : L'écart s'explique principalement (+75 000 \$ pour la portion réglementée) par l'implantation de Maximo. Un montant additionnel de 10 000 \$ s'explique par les coûts occasionnés par la licence de Oracle.	97.3	
Poste 491 : Représente la réduction du coût associé à la mise en place du projet Maximo, compensé par l'arrivée d'autres projets (changements des fonctionnalités de Infinity) pour 60 000 \$ et de plusieurs variations mineures sur les autres projets.	(53.3)	
<u>Autres</u>	(74.1)	<u><u>(170.5)</u></u>